



**Syndicat C.G.T. des ANIMATEURS de la VILLE DE PARIS  
et des ADMINISTRATIONS ANNEXES**

Paris, le 10 juillet 2017

**Madame Anne Hidalgo  
Maire de Paris-Hôtel de Ville  
Place de l'Hôtel de Ville  
75004 Paris**

**Lettre recommandée avec A.R.**

**OBJET : Dépôt d'un préavis de grève.**

Madame la Maire de Paris,

Notre Syndicat CGT Animateurs de la Ville de Paris dépose par la présente un préavis de grève de 0 à 24 heures le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour les personnels d'animation de la DASCO.

En effet, vous avez décidé sans consultation des organisations syndicales une journée de pré-rentrée pour le vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2017.

A cette annonce, nous avons rencontré Mme Alexandra CORDEBARD de manière à lui soumettre une proposition autre, le lundi matin de 8h30 à 11h30.

Cette proposition nous paraissait moins injuste et discriminatoire pour les agents prenant leurs congés au mois d'août, au regard des modalités d'application de location de vacances.

Notre syndicat entend par là-même protester fermement contre un changement de calendrier imposé par vos services et ceci au détriment des congés des agents.

Dans le cadre de ce préavis, nous demandons à être reçu.

Recevez, Madame la Maire, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Syndicat,  
Thierry BONUS